

Bulletin météorologique

Washington, 7 décembre.—Indications pour le Mississippi et la Louisiane.— Beau temps; vent du sud.

Désappointement.

Ce que nous pressentions, bien avant la publication du message du président McKinley; ce que nous prévoyions surtout, après la lecture de ce document, est arrivé, plus tôt même que nous ne nous y attendions: un immense désappointement chez les insurgés cubains ou, plutôt, chez les quelques chefs réellement cubains qui dirigent les forces, mi-partie étrangères, mi-partie de couleur, dont s'y compose l'armée révolutionnaire.

Ce désappointement éclate dans la lettre écrite fébrilement par Estrada Palma et envoyée à la hâte par lui au Herald, de New York.

Evidemment, les insurgés comptaient que le président des Etats-Unis prendrait une attitude plus nette, plus délibérée. Ils espéraient qu'on leur accorderait non pas l'indépendance — elle est impossible; et ceux qui la réclament à cor et à cri n'y croient pas. Ce serait le plus grand malheur qui pût arriver à leur pays — mais au moins au titre de Belligérants.

M. McKinley sait très bien que ce qu'on appelle la «belligerance» donnerait à l'Espagne des droits dont elle est privée aujourd'hui, placerait les Etats-Unis dans une fautive position et gênerait leurs allures.

Quant à l'annexion qui ne peut s'acquiescer que par la force, il faut encore moins y penser. L'Union a bien assez de tracass avec l'affaire de l'annexion des Iles Hawaii qu'elle se met inconsidérément sur les bras.

Reste donc le statu quo auquel il faut bien que se résignent les insurgés. Rien de moins sentimentale que le message de M. McKinley qui fait, à chaque paragraphe, résonner bien haut les mots de liberté, de droit, de progrès, de civilisation, d'humanité, et agit en définitive que suivant les intérêts de l'Union — ce dont nous ne nous plaignons pas, ce dont, même, nous le félicitons sincèrement.

TROUPES ET NAVIRES EN CRETE.

Voilà près d'une année que les troupes et les navires des six grandes puissances stationnent en Crète. Et rien ne permet encore de prévoir à quelle époque l'intervention européenne prendra fin. Chaque puissance, du fait de sa coopération à cette mesure de police internationale, s'est imposé une dépense assez élevée.

En ce qui concerne la France, le compte vient d'être fait, car il va falloir présenter au Parlement la carte à payer.

En ce qui concerne la France, la dépense s'éleva pour l'année 1897 à un million trois cent mille francs. Cette dépense correspond à l'entretien dans les eaux de la Crète de sept ou huit bâtiments, plus deux bataillons formés pour la plus grande part d'infanterie de marine et pour le surplus de marins.

Encore convient-il de dire que cette dépense de 1,300,000 francs ne représente qu'une différence. La plupart des navires détachés en Crète, en effet, faisaient partie de l'escadre active de la Méditerranée et leurs dépenses d'armement ont pu être imputées sur les crédits ordinaires du budget.

tes choses jusqu'aux environs d'une heure, flâna un moment sur les boulevards, consulta le Bottin, prit de nouveaux renseignements sur l'Agence Fribourg, Huchard et Cie qu'on lui donna comme le phénix du genre, jugeant le moment opportun pour se rendre à cette officine presque célèbre, il s'achemina vers la rue de la Victoire.

Là, après avoir examiné une minute la façade d'une grande et vieille maison en plâtras, il se décida à entrer et demanda au concierge, en ménageant son haleine:

— MM. Fribourg, Huchard et Cie? — Tout au fond, au premier, la porte à gauche.

La cour est spacieuse, encadrée de grands bâtiments occupés en partie par des commissionsnaires, à en juger par la multitude des caisses entassées près de la porte.

L'agence n'a pas d'autre enseigne qu'une plaque de cuivre sur laquelle sont gravés les noms des associés:

Juges de Dreyfus.

Depuis que les proches et les amis de Dreyfus, la faction juive par mieux dire, a entrepris la réhabilitation du traître, il semble que l'opinion, ainsi talonnée, ait perdu toute notion des faits antérieurs, écrit M. V. Tannay, dans la Gazette de France.

On parle du jugement rendu comme d'un acte impersonnel, émanant d'une autorité collective, inconnue, aveugle même, et partant attaquant.

C'est ainsi que la sentence du Conseil de guerre est battue en brèche par ceux qui l'intéressent ou une fautive sentimentalité armant pour la défense de Dreyfus.

Il est temps, ce nous semble, de mettre fin à ces attaques violentes et répétées en opposant l'arrêt à ses contempoires et en l'appuyant surtout des noms de ceux qui l'ont rendu.

Ces noms, il est à peine besoin de le dire, s'imposent au respect de tous.

Voici donc la liste de juges complétée par des notes qui fixent l'origine de chacun des officiers et l'ancienneté de leurs services:

M. Maurel, président, colonel du 129e régiment d'infanterie, sorti de Saint-Cyr en 1855.

M. Echemann, lieutenant-colonel du 154e régiment d'infanterie, sorti de Saint-Cyr en 1862.

M. Florentin, chef de bataillon au 113e régiment d'infanterie, entré au service en 1861, comme engagé volontaire, nommé sous-lieutenant le 25 août 1870.

M. Patron, dit Maillard, chef de bataillon au 154e régiment d'infanterie, entré au service en 1864 comme engagé volontaire, nommé sous-lieutenant le 10 octobre 1870.

M. Gallet, chef d'escadron au 4e régiment de chasseurs à cheval, sorti de Saint-Cyr en 1877.

M. Roche, capitaine du 39e régiment d'infanterie, sorti de Saint-Cyr en 1876.

M. Freytag, capitaine au 3e régiment d'infanterie de marine, entré au service en 1877, comme engagé volontaire, et nommé sous-lieutenant en 1883.

On peut juger par cette énumération que les juges du capitaine Dreyfus, provenaient pour moitié à peu près, ou de l'Ecole ou du rang.

Tous se sont signalés par leur énergie et leur courage, et, il faudrait se faire une singulière idée de leur caractère pour admettre qu'ils aient été accessibles à d'autres sentiments qu'à ceux de l'équité et du droit.

Leur jugement de condamnation, porté à l'unanimité, les fait tous solidaires: les dissidences d'opinion ne se sont en effet manifestées entre eux qu'en vue d'indiquer au coupable une punition plus grave la seule qui fut proportionnée au forfait: la mort!

Les circonstances de la cause, circonstance qui pouvaient mettre en jeu la défense de la Patrie, ne permirent point, on le sait, d'indiquer une pénalité aussi rigoureuse et c'est sur cette douloureuse constatation que les juges se résignèrent à frapper seulement de la déportation perpétuelle, le misérable qui avait fourni des armes contre la France!

Est-il besoin d'ajouter que l'arrêt de Conseil de guerre a été soumis au Conseil de révision, composé d'officiers plus élevés en grade que les premiers et qu'à l'unanimité aussi, ils ont sanctionné l'arrêt qui condamnait Dreyfus?

En face de tels gerants, comment s'en prendre à l'œuvre!

C'est pourtant ce que l'on tente avec une singulière hardiesse, en escamotant les défaillances de l'opinion.

Des juges passons aux témoins militaires de l'accusation, témoins dont la notoriété et le caractère s'élevaient au-dessus de toutes les suspensions.

En voici la liste: MM. le général Goussé, sous-chef de l'état-major général.

Colonel Fabre, hors cadre, chef du 4e bureau (étapes, chemins de fer, transport des troupes).

Colonel d'Aboville, hors cadre, attaché au 4e bureau.

Commandant du Paty de Clam, hors cadre, attaché au 3e bureau (opérations militaires et instruction générale de l'armée).

Archiviste Grivelin, archiviste principal de 2e classe, attaché au 2e bureau (organisation et tactique des armées étrangères).

Commissaire de police Cocheff, chef de la Sûreté, qui a procédé à l'arrestation du capitaine Dreyfus.

Commandant Henry, chef de bataillon au 158e régiment d'infanterie, attaché au 2e bureau.

Commandant Bertin Mourrot, hors cadre, attaché au 4e bureau.

Capitaine Breaud, capitaine du génie hors cadre, attaché au 4e bureau.

Capitaine Bease, capitaine d'artillerie hors cadre attaché au 4e bureau.

Commandant Mercier-Milon, chef de bataillon d'infanterie hors cadre, attaché au 3e bureau.

Capitaine Boullenger, capitaine d'artillerie hors cadre, attaché au 4e bureau.

Lieutenant-colonel Colard, de l'état-major particulier de l'artillerie, attaché au 2e bureau.

Capitaine Brault, du 43e d'infanterie, attaché à la direction de l'infanterie, 2e bureau (organisation et instruction de l'infanterie).

Capitaine Sibille, du 27e régiment d'infanterie (même service que le précédent).

Commandant Gendran.

Capitaine Maistre, capitaine d'infanterie hors cadre, attaché au 2e bureau de l'état-major général.

Capitaine Tanneau, du 95e régiment d'infanterie, stagiaire à l'état-major général.

Marie-Antoinette et Mme F. Faure.

L'autre jour, à Versailles, écrit un correspondant, je suivais le flot des visiteurs à travers les petites appartements de Marie-Antoinette. J'écouais d'une oreille distraite le boniment, tant de fois entendu, du gardien sur les souverains attachés à ces quelques chambres, quand j'entendis ceci: «Madame et mademoiselle Faure, à l'occasion des fêtes russes, ont habité les appartements de la reine Marie-Antoinette.»

Le fait s'en-t-il été raconté en son temps? Et tout cas, je l'avais oublié, et il m'a étonné.

Je ne sais qui a dit récemment que M. Félix Faure avait l'intention de s'installer à Versailles, durant quelques semaines, chaque année. On n'a pas attaché d'importance à ce bruit. Aurait-on eu tort? Pour qui connaît la véritable folie des grands seigneurs n'est rien d'excessif. Il aime à faire que tout ce qu'il a désiré, il l'a exécuté. Si donc il a rêvé de coucher dans le lit de Louis XIV, il y couchera.

Mais qu'il me permette, dans cette hypothèse, de lui faire part d'une information qui a son prix. M. de Nothac, le savant conservateur, vient d'établir que le lit de la chambre d'honneur n'avait jamais reçu le grand roi. Il a été fabriqué sur les souvenirs de Louis-Philippe, qui avait vu l'original, mais ses souvenirs l'ont mal servi, ainsi que le prouve un inventaire authentique.

Mais il reste à Versailles le lit de Napoléon et celui de Louis-Philippe.

M. Félix Faure n'a que l'embaras du choix. Après tout, n'a-t-il pas couché, à Peterhof, dans le lit de Guillaume?

La nouvelle aux Etats-Unis.

D'après la «Revue scientifique», les houillères des Etats-Unis ont extrait, en 1896, un total de 168,956,973 tonnes de houille, d'une valeur moyenne d'environ 6 francs à la mine. Ces chiffres sont à peu près les mêmes que ceux de 1895.

Les Etats-Unis occupent le second rang après l'Angleterre dans le monde au point de vue de la production du charbon. Au point de vue du prix, les conditions sont exceptionnellement favorables aux Etats-Unis: la tonne de houille grasse y coûte en moyenne 4 fr. 60. C'est en Pennsylvanie que la production de houille grasse atteint son maximum: elle est de 36,6 pour 100. La production de cette région représente 35,1 pour 100 de la production totale des charbons de diverses espèces aux Etats-Unis.

Les Etats-Unis n'exportent et n'importent presque pas de charbon, ils consomment tout ce qu'ils produisent.

NANSEN.

L'explorateur Nansen projette une nouvelle expédition au pôle Nord.

M. Hjalmar Johansen, le vaillant compagnon de Nansen dans sa dernière exploration des régions arctiques, a communiqué à la presse de Christiania des renseignements importants sur cette nouvelle entreprise.

Déjà des mesures sont prises pour assurer l'édification d'une hutte d'hivernage sur la Terre de François-Joseph. Outre le «Frams», l'expédition comprendra un nouveau navire qui sera baptisé le «Star-Kodder», et emportera tout un état-major de savants.

Le nombre des chiens sera beaucoup plus considérable que lors du dernier voyage. L'un des bâtiments s'avancera dans les glaces aussi loin que possible. Des groupes d'explorateurs quitteront alors le navire avec des traîneaux et s'avanceront vers le nord. L'autre bâtiment côtoiera les rives de glace en faisant des recherches scientifiques dans la glace, dans l'eau et opérera des sondages dans l'Océan.

que lui et dont la hauteur se renforçait de piles de dossiers accumulés, à l'ombre desquels il ressemblait à une araignée au fond de sa toile.

Le docteur s'approcha, le chapeau à la main, et demanda: — M. Fribourg?... — C'est moi, monsieur. Veuillez m'excuser... Dans un instant je suis à vous.

Tout était bossu, arqué, cintré, dans l'extrême d'homme que le Nivernais, guidé par son organe nasillard, put entrevoir derrière son rempart.

Le dos formait un demi-cercle. Les doigts armés d'une plume d'oie qui grinçait sur le papier s'arrondissaient en boules.

Le nez offrait une courbe extraordinaire et le front se bombait ainsi que les pommettes, au delà du vraisemblable.

La manie de l'hypnotisme.

Les habitants de la ville d'Orange, dans l'Etat de New-Jersey, sont depuis quelque temps atteints d'une manie singulière: la manie de l'hypnotisme. On peut même dire que c'est une véritable folie, car on ne rencontre plus par les rues qu'hypnotiseurs ou hypnotisés, hommes et femmes, enfants et vieillards.

La cause immédiate de cette folie d'un genre nouveau est un jeune médecin de l'endroit qui a inventé, parait-il, un appareil permettant à toute personne d'un tempérament quel que peu nerveux de se magnétiser elle-même en deux ou trois minutes au maximum. On peut également, à l'aide de cet appareil, magnétiser les autres avec la plus grande facilité, à condition toutefois qu'il n'y ait pas résistance formelle du sujet à la volonté de l'opérateur.

Le «globe hypnotique» tel est le nom de l'invention, — se compose essentiellement d'une petite boule en verre de quatre centimètres de diamètre, teintée en bleu, et au centre de laquelle est fixée une aiguille d'acier. Cette boule est placée sur un support de bois. Il suffit de boucher ses yeux, à une distance de quinze centimètres et pendant deux ou trois minutes, sur la pointe de l'aiguille pour goûter aussitôt toutes les sensations agréables ou pénibles — de l'hypnose.

LES BIJOUX DE PICCADILLY.

D'un correspondant: «Une amusante histoire au sujet du vol de bijoux de Piccadilly, dont je vous parlais l'autre jour et dont les auteurs, vu la modestie qui sied si bien au vrai mérite, persistent à ne pas se faire connaître.

«Il y a une quinzaine de jours, la police découvrit que le dimanche matin (le vol eut lieu dans la nuit de samedi au dimanche), deux messieurs avaient pris un cab, à deux pas du magasin dévalisé, et s'étaient fait conduire à la gare de Victoria. Plus de doute dans l'esprit des détectives: ces deux messieurs, c'étaient les coupables.

«A Victoria, on se renseigne et l'on constate que, en effet, à l'heure à laquelle le cab avait pu arriver à la gare, deux messieurs avaient pris le train et étaient allés jusqu'à Ventnor, dans l'île de Wight. Scotland Yard ne se laissa pas plus de joie. On télégraphia à Ventnor pour avoir les noms des deux voyageurs. La réponse ne se fit pas attendre: les deux messieurs étaient deux diplomates des plus connus à Londres, qui étaient allés passer vingt-quatre heures à Ventnor.

«Ces deux messieurs n'ont rien en commun et les voleurs couraient tousjours. Scotland Yard ne rit pas, mais ses agents font comme les voleurs, ils courent encore.»

Le tambour-major des «bleus».

Paris à la gloire d'avoir produit le plus gros des conscrits de France, le jeune Flomont, membre de la Société des cent kilos, pour lequel, d'ailleurs, on n'a pu trouver des vêtements militaires suffisamment amples.

Mais voici les conscrits de 1897 devenus depuis quelques jours soldats. Et les records divers s'établissent parmi les «bleus».

C'est au 106e régiment d'infanterie, en garnison à Châlons-sur-Marne, que l'on signale la première célébrité en ce genre.

Ce régiment, en effet, possède, parmi les jeunes soldats nouvellement incorporés, un jeune homme, originaire de Bar-sur-Seine, département de l'Aube, qui mesure 1 mètre 99 centimètres: cette taille est la plus haute qui ait été constatée, cette année, sous les toises réglementaires.

Le 106e possède donc le tambour-major des «bleus».

Les révélations de Schumann.

Le «Wiener Allgemeine Zeitung», un journal très répandu à Vienne, publie un télégramme de son correspondant de Berlin annonçant que l'écrivain Normann Schumann, qui fut mêlé à l'affaire du fameux et récent procès du commissaire criminel Tausch, allait prochainement faire paraître une brochure qui constituerait son propre plaidoyer.

Le correspondant ajoute qu'il a pris connaissance de bonnes feuilles de cet opuscule, dans lequel les révélations ne manqueraient pas sur les dessous de la police politique allemande. Une de ces révélations intéressées particulièrement: M. Normann Schumann affirme que le publiciste Richard Grothe, dont il fut également beaucoup question au moment de l'affaire Tausch, était un espion pour le compte à la fois des gouvernements français et allemand.

«On a, à plusieurs reprises, annoncé, cette semaine, que le vieil homme d'Etat, était à l'article de la mort. Il n'en est rien.

Le grand maréchal de la Cour d'Allemagne ayant fait demander des nouvelles à Friedrichsruhe, a reçu, en croire le «Cri de Paris», la réponse suivante, qui, quoique non signée, porte la griffe du chancelier: «Les personnes qui ont hâte de déposer des couronnes sur la tombe du fondateur de l'unité allemande seront encore obligées de patienter quelque temps.»

PROGRES ES LETTRES.

Les journaux américains rendent compte d'une nouvelle invention avec succès par l'administration des postes de la ville de New York. Il s'agit de boîtes aux lettres enregistrant automatiquement les lettres qui leur sont confiées.

Chaque envoi qui y est jeté est aussitôt marqué et l'expéditeur reçoit un récépissé portant un numéro d'ordre, la date et la signature du directeur des postes.

Bien entendu, les boîtes en question fonctionnent sans interruption, même aux heures où les bureaux sont fermés.

Trois d'entre ces engins, installés depuis plusieurs jours, ont travaillé sans le moindre accroc.

L'invention de cette boîte est, parait-il, due au comte Castello di Brzza.

Vous verrez qu'on inventera un jour des boîtes qui vous transmettront la réponse!

Une amusante actualité.

Un journal de Belgique conte une anecdote d'une bien amusante actualité, par ces temps où l'on ne parle plus que de graphologie.

Frais émoulu de l'Université et muni de toutes ses diplômes, un jeune homme se présente dans les bureaux d'un journal, sollicitant une place dans la rédaction. A l'appui de sa demande, il soumettait plusieurs articles d'essai.

Quinze jours se passent. Ne recevant aucune réponse, le jeune homme, impatient, retourne au journal, où il reçoit cette réponse: — Vos articles sont très bien: intéressants, élogieusement écrits et font tout à fait notre affaire. Seulement, nous avons, selon notre habitude, soumis votre écriture à notre graphologue, et il résulte de son examen que vous avez un tempérament qui ne convient pas à notre journal. Croyez donc à tous nos regrets...

Le médecin demanda: — Nous auriez sans doute entendu parler d'une aventure tragique... survenue il y a quelque temps... dans le département de l'Oise? Un braconnier assassiné par des gardes?... — Il me semble... la moindre des choses... pour un fait de ce genre... un peu de colle...

— Parfaitement. — Fait divers insignifiant! — Pas pour celui qui a reçu le plomb dans la poitrine ou dans la tête!... — Que voulez-vous?... Il faut se défendre!... Ces malandrins sont d'une audace... Et ils s'appellent légion!... Un de plus ou de moins!... Ne craignez rien!... La race ne s'en perdra pas, cher monsieur.

Le bossu devenait rapidement communicatif, goguenard et familier. — Passons, reprit le jeune docteur. L'homme dont je vous parle s'appelle Blaise Rufin. — Attendez donc... oui... j'ai très bonne mémoire... Blaise Rufin, en effet, ou quelque chose d'approchant.

— Ce pauvre homme était marié?... Sa femme, une paysanne du département du Morbihan, vendit le peu qu'elle possédait

Le phare de Fire-Island.

A peine a-t-on terminé la construction du phare de Penmarc'h que les Américains annoncent la très prochaine inauguration d'un phare plus puissant que celui-là, qui, avec sa portée de soixante-dix milles et son intensité lumineuse d'environ deux millions de bougies, passait pour détenir le record en son genre.

Situé sur le haut de la falaise de Fire-Island, à l'entrée du port de New-York, et construit en béton hydraulique, dont la résistance à l'eau de mer est considérée comme pratiquement indéfinie, le nouveau phare sera visible à plus de cent milles au large, même par un temps légèrement brumeux.

Toutes les cinq secondes, il émettra un éclair d'une demi-seconde. La lentille, qui a été faite à Paris, est la plus grande dont on se soit servi pour un phare de cette nature. Elle mesure 3 m. 50 de diamètre et est formée de deux calottes convexes juxtaposées, entre lesquelles un homme peut aisément se tenir debout.

Cette lentille, tournant autour du foyer, d'un mouvement de rotation très régulier, sur une cive à mercure, permet de quintupler le pouvoir éclairant de la lampe électrique, qui atteint alors le chiffre formidable de deux cent cinquante millions de bougies.

L'attribut essentiel d'un Président populaire.

Aux Etats-Unis comme en France le paraphe, la poignée de main et les coups de chapeau forment l'attribut essentiel d'un Président populaire.

Ainsi, le courrier matinal de M. McKinley atteint parfois au chiffre écrasant de huit cents fois, contenant pour la plupart des sollicitations d'emplois, de subsides etc., d'autographes!

Non moins respectable est le nombre des «shake-hands» distribués par le président des Etats-Unis à la réception du nouvel an — nombre évalué à six mille au bas mot!

Quant aux coups de chapeau, il paraît que le premier magistrat en a abrégé le nombre en présidant à tête découverte, par n'importe quel temps, les cérémonies populaires!

Et ne croyez pas que les phalanges présidentielles se reposent entre temps: M. McKinley se trouve dès la première heure assailli dans sa résidence du palais de la Maison-Blanche par les membres de diverses commissions parlementaires et l'épaisse cohue des électeurs accoutumés à l'étréinte démocratique!

Ajoutez pour terminer que l'étiquette du palais est des plus simples: les trois dîners officiels par an que le premier magistrat y donne en l'honneur des ministres, du corps diplomatique et de la haute cour, se distinguent par un menu éminemment sobre et... par le teint des domestiques, tous choisis parmi les beaux modèles de la race noire. C'est sans doute pour faire contraste: on dine dans la Maison-Blanche.

MOTS DE LA FIN

En cour d'assises: Le président, à l'accusé... Et à ce moment, vous avez arrêté la voiture du courrier en tenant le cheval par la bride, vous vous êtes précipité sur le conducteur, que vous avez dépouillé... L'accusé, narquois: — Eh bien, oui, j'ai tué pas une affaire! j'ai dépouillé mon courrier.

Un gueux des environs de... demandait noblement l'aumône. — Un passant lui dit: — N'êtes-vous pas honteux de faire ce métier infâme quand vous pourriez travailler.

— Monsieur, répondit le mendiant, je vous demande de l'argent et non pas des conseils.

— Que voulez-vous? — MM. Fribourg et Huchard sont visibles? — Lequel des deux? — L'un ou l'autre. — Monsieur n'est pas encore venu? — Non. — Alors c'est pour une nouvelle affaire? — Oui.

Le garçon à râble de colporteur, ouvrit une porte à droite, et dit d'une voix de basse: — Voyez M. Fribourg, ce Fribourg devait être le débrouillard et probablement celui qui s'entendait le mieux à triturer la matière et à vider le client.

Le jeune docteur traversa une sorte d'étude dans laquelle une demi-douzaine de cercles ou de comas, dont quelques-uns à faces patulaires, étaient occupés à écrire, et il se trouva devant une porte près de laquelle se tenait une manière de saute-ruisseau qui l'ouvrit pour lui livrer passage.

Et il se trouva dans le sanctuaire de ce mystérieux Fribourg. D'abord il ne l'aperçut pas. Cet ému de tous les Tricoles connus était un petit homme de cinq pieds environ que sa taille élancé n'eût pas suffi à rendre invisible dans le demi-jour de l'autre où il exerçait son sacerdoce.

En réalité, il se tenait tapi derrière un bureau plus haut

embarras. Il n'était ni homme d'argent ni homme d'affaires.

Toute son administration consistait à encaisser chaque année une douzaine de mille francs de fermages et quelques honoraires qu'il réclamait à ses clients riches.

Il connaissait assez son art pour réconforter ses malades et le codex pour en empoisonner le moins possible.

Il n'était pas dangereux. C'est un grand point! Et plutôt salutaire!

On aurait dû le décorer mais il ne reste pas de rubans rouges pour les Esculapes modestes, dévotés et paternes.

Les châtiments les accaparent. Après avoir lu, relu et médité les instructions de son ami il était donc perplexé.

— Que voulez-vous? — MM. Fribourg et Huchard sont visibles? — Lequel des deux? — L'un ou l'autre. — Monsieur n'est pas encore venu? — Non. — Alors c'est pour une nouvelle affaire? — Oui.

Le garçon à râble de colporteur, ouvrit une porte à droite, et dit d'une voix de basse: — Voyez M. Fribourg, ce Fribourg devait être le débrouillard et probablement celui qui s'entendait le mieux à triturer la matière et à vider le client.

Le jeune docteur traversa une sorte d'étude dans laquelle une demi-douzaine de cercles ou de comas, dont quelques-uns à faces patulaires, étaient occupés à écrire, et il se trouva devant une porte près de laquelle se tenait une manière de saute-ruisseau qui l'ouvrit pour lui livrer passage.

Et il se trouva dans le sanctuaire de ce mystérieux Fribourg. D'abord il ne l'aperçut pas. Cet ému de tous les Tricoles connus était un petit homme de cinq pieds environ que sa taille élancé n'eût pas suffi à rendre invisible dans le demi-jour de l'autre où il exerçait son sacerdoce.

En réalité, il se tenait tapi derrière un bureau plus haut

que lui et dont la hauteur se renforçait de piles de dossiers accumulés, à l'ombre desquels il ressemblait à une araignée au fond de sa toile.

Le docteur s'approcha, le chapeau à la main, et demanda: — M. Fribourg?... — C'est moi, monsieur. Veuillez m'excuser... Dans un instant je suis à vous.

Tout était bossu, arqué, cintré, dans l'extrême d'homme que le Nivernais, guidé par son organe nasillard, put entrevoir derrière son rempart.

Le dos formait un demi-cercle. Les doigts armés d'une plume d'oie qui grinçait sur le papier s'arrondissaient en boules.

Le nez offrait une courbe extraordinaire et le front se bombait ainsi que les pommettes, au delà du vraisemblable.

Le peu olivâtre et les cheveux rares et huileux répandus avec parcimonie sur un crâne pointu, n'avaient rien de séduisant, mais l'œil d'une vivacité extrême et les lèvres grimées et dénotaient une intelligence et une finesse inquiétantes.

Le cabinet était plus que convenable, presque riche. Bibliothèque juridique, surmontée de bustes graves, tentées de reps vert, tapis épais, doubles portes capitonnées de basage, fauteuils amples et commodes, rien n'y manquait.

Au bout d'un instant, pendant lequel le docteur Reboul eut le

temps de se rendre compte de lieu où il se trouvait, le bossu posa sa plume d'oie, pla son papier et dit: — Monsieur, je vous écoute. A qui ai-je l'honneur de parler? Le Nivern